

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 2 février 2010 portant nomination
au Conseil national de l'ordre des pharmaciens**

NOR : SASH1030053A

La ministre de la santé et des sports,
Vu l'article L. 4231-4 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

MM. Pascal CASSURANG et Bernard CHALCHAT, pharmaciens membres de l'Académie nationale de pharmacie, sont nommés membres du Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 2 février 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
et du chef de service :

*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*

E. QUILLET